

LA DIVERSITE DES REGIONS FRANCAISES

Problématiques cf POWER POINT

I. La construction du territoire : un long processus historique

A.. L'obsession de la construction du territoire (obsession monarchique, révolutionnaire, impériale)

-Le traité de Verdun (843) est présenté souvent comme l'acte de naissance du territoire français, localisé à l'ouest de l'Europe, cohérent géographiquement, limité au sud-ouest par les Pyrénées et à l'est par la frontière des 4 fleuves (Escaut, Meuse, Saône et Rhône).

-En 987, l'installation de la monarchie à Paris au coeur des riches terres du Bassin parisien donne à la monarchie capétienne des réserves de population, de ressources agricoles et des facilités de circulation. Le monarque français est durablement l'un des mieux dotés d'Europe. Il n'a de cesse durant huit siècles d'assurer la suprématie du pouvoir central sur les Grands du royaume, qui utilisent leurs fiefs et la féodalité comme la base d'un contre-pouvoir et d'une contestation, au moins d'une limitation de la légitimité absolutiste, renforcée surtout par les Bourbon (1594-1830). Les frontières du Nord et les Pyrénées sont stabilisées au XVIIe siècle. Celles de l'Est le seront au XVIIIe, lorsque la Lorraine est définitivement française (1766), reliant le Royaume à l'Alsace déjà rattachée à la Couronne, alors que la Franche-Comté le sera en 1678.

-La Révolution parachève cette égalisation du territoire récupérant Avignon et le Comtat Venaissin (États pontificaux). Montbéliard et Mulhouse votent leur adhésion. Avec 530 000 km², malgré le prix des guerres des XVIIe et XVIIIe siècles, l'unité territoriale est, en 1789, quasi achevée.

-La Savoie, le Comté de Nice, viennent solder (1860) la participation française victorieuse et douloureuse aux conflits européens des XIXe et XXe siècles.

B. L'État-Nation fonde l'unité française

-La mise en place de l'espace français coïncide avec la création de l'Etat-Nation. Ainsi se trouve progressivement affirmée la conception d'une Nation fondée sur une identité culturelle et linguistique, adhérant aux mêmes valeurs et soumise aux mêmes lois, réunie sur un territoire par une longue expérience de vie commune.

-La gestation prendra plusieurs siècles mais l'importance est fondamentale.
.D'abord l'Etat-Nation est une invention que la France partage avec l'Angleterre mais dans des dispositions géographiques moins propices à cette émergence que celles de l'isolement insulaire britannique.

.Ensuite la France, par la centralisation poussera ce modèle jusqu'à ses extrêmes.
.Enfin ce modèle sera exporté dans le monde entier et appliqué avec des fortunes diverses ;

C'est ce modèle qui craque aujourd'hui face à la fois à la mondialisation des structures économiques et sociales et à l'individualisation exacerbée de nos sociétés libérales occidentales.

C. Les effets majeurs de ce processus d'édification territoriale

On peut retenir trois effets majeurs de ce processus d'édification territoriale.

-D'abord il explique et renforce la tradition centralisatrice nationale dont la plupart de nos voisins, qui n'ont pas connu la même histoire que la nôtre, s'étonnent. On peut comprendre que cinq ou six siècles de réunion patiente de territoires aient façonné l'Etat, ses rouages et ses habitudes.

-Il explique sans doute que cet Etat qui dispose de trois façades maritimes, cas unique en Europe, est essentiellement un Etat continental. Absorbé par son édification interne et par la progression de sa frontière continentale, il n'a affirmé ni de façon précoce, ni surtout de façon constante ses ambitions maritimes.

-Ce fut la réalisation du plus vaste ensemble territorial européen. La France est très tôt, et elle l'est restée, le plus vaste Etat d'Europe ce qui lui a assuré, tant que le contexte européen est demeuré déterminant, les bases de sa puissance. Elle permet à la France de disposer aujourd'hui de réserves d'espace mais pose le difficile problème de l'équipement du pays, avec une densité de contribuables au km² deux à quatre fois inférieure à celle de la plupart de ses voisins !

→ Le modèle territorial français résulte de dix à douze siècles de constructions superposées, malgré les aléas de la charnière 1789-1815. En 40 ans, les défis se sont multipliés, conjugués par l'Europe et la mondialisation. Réduire de quelques échelons dépassés, et légitimer les territoires de vie, sont les deux directions à creuser.

II. Les singularités de l'espace français

A. La France : un espace articulé

Le relief qui détermine partiellement l'organisation de l'espace rural et fixe la hiérarchie des axes et des carrefours de l'espace français.

Ce relief résulte de la rencontre des trois grands ensembles morphologiques européens. La France est un des rares pays européens à réunir les trois. Sa particularité essentielle est d'être constitué d'ensembles fortement articulés ce qui facilite les communications, impose la variété contrastée des unités régionales, privilégie des axes de passage, des contacts, des carrefours.

-L'ensemble hercynien occupe la part la plus vaste. Il est composé des massifs anciens ; on y associe les bassins sédimentaires qui les entourent.

+Les massifs anciens ont une disposition d'ensemble que l'on résume par la forme du V hercynien depuis le Massif Armoricaïn au Nord-Ouest jusqu'à l'Ardenne au Nord-Est en passant par le Massif Central au centre et les Vosges.

+Cette disposition (qui correspond aux directions de l'orogénèse hercynienne), a tout un ensemble de conséquences. D'abord elle détermine la position d'une série de seuils qui ont joué un rôle important dans l'articulation des communications dans l'espace national : seuil du Poitou entre Massif Armoricaïn et Massif Central, seuil du Lauragais entre ce dernier et les Pyrénées, seuil de Bourgogne entre Massif Central et Vosges, Porte de Bourgogne entre Vosges et jura, seuil de Saverne entre Vosges et massifs allemands, Hardt en l'occurrence.

+Par chacun de ces seuils passent aujourd'hui des grands axes de communication terrestres.

+Par ailleurs la position de chacun de ces massifs dans l'hexagone explique une part de leur personnalité :

En position frontalière Ardenne et les Vosges ont eu un rôle stratégique mais leur proximité des grands foyers européens explique leur tradition industrielle.

Excentré et d'altitude plus modeste, le Massif Armoricaïn a connu le destin agricole des périphéries.

La massivité et la position du Massif Central en ont fait un obstacle que les grands axes ont dû contourner, un pôle de dispersion des eaux puis des hommes, une barrière entre la façade atlantique et l'arrière-pays européen.

+Les conditions physiques ont donc fortement pesé dans l'organisation de l'espace et des activités humaines et elles continuent largement à le faire :

Mis à part le Massif Armoricain qui a pu entrer dans la modernité contemporaine en révolutionnant son agriculture et en captant une bonne part des activités implantées par la décentralisation industrielle, les massifs anciens connaissent donc de gros problèmes résultant de la crise de leur agriculture et de leurs industries traditionnelles ainsi que de leur difficulté à s'intégrer dans les nouvelles dynamiques tertiaires du fait de leur isolement et de la faiblesse de leur réseau urbain.

-La France Alpine s'inscrit dans un grand arc Sud-Est. D'une certaine manière les Pyrénées, les Alpes et le Jura complètent, en l'accentuant, le caractère montagnard de l'ensemble de la France de l'Est où ils côtoient les massifs anciens rajeunis.

+Elles possèdent de nombreux traits communs. Morphologiques d'abord puisque ce sont des montagnes jeunes. Le morcellement du relief et la vigueur des contrastes topographiques et climatiques, ont favorisé le fractionnement des unités humaines et économiques.

+Là le rôle des vallées a été déterminant ; il a eu au moins trois types d'effets :

.le Rhône et la Saône constituent le grand couloir de circulation qui unit la Méditerranée, le Rhin et la Mer du Nord, couloir contrarié par la construction politique de l'hexagone français et par le fractionnement politique durable de l'espace rhénan mais qui reprend sa valeur aujourd'hui dans le cadre de l'Europe en formation ;

.les vallées, modelées par l'action glaciaire, ont fourni de belles voies de pénétration en profondeur dans les Alpes du Nord, favorisant leur humanisation ;

.elles ont donné une assise aux contacts entre la montagne et l'avant-pays et multiplié les carrefours qui ont constitué autant d'incitations à l'essor urbain.

+Ces montagnes ont été fortement humanisées : capacité des sociétés rurales à exploiter les ressources du milieu. Elles ont su mettre en oeuvre les complémentarités entre les divers étages montagnards et développer des activités artisanales et proto-industrielles.

+Cependant, depuis plus d'un siècle ces espaces sont en crise, inégale mais en général profonde : crise d'une société rurale face au dynamisme du processus d'industrialisation et d'urbanisation, crise d'une société traditionnelle face au caractère limité des ressources et à l'extrême difficulté de leur exploitation. L'exode rural a donc été précoce et a conduit à des phénomènes de désertification, surtout marqués dans la partie méridionale de l'ensemble. La présence de vallées urbanisées et industrielles et surtout la vogue des sports d'hiver à partir des années soixante ont par contre

interrompu le déclin dans les Alpes du Nord et y ont fourni un nouvel élan économique et démographique. Mais c'est au prix d'une transformation des sociétés, des structures économiques et une fragilisation de l'environnement : les équipements et les populations se concentrent dans les grandes vallées ; les montagnes humides sont dynamisées par l'or blanc tandis que les montagnes sèches connaissent un déclin profond.

-Les plateaux et bassins sédimentaires sont associés au domaine hercynien dans lequel ils sont imbriqués (même si leur formation est plus ancienne)

On distinguera deux formes majeures :

+A l'intérieur des massifs, des bassins résultant soit de mouvements de subsidence soit de fractures et qui sont d'âge divers : bassins houillers, bassins permien du Massif Central (Brive, Lodève, Bourbon l'Archambault) ou des Vosges (Saint-Dié) et surtout grands bassins d'effondrement tertiaires du Massif Central (Limagne, Forez) et des Vosges (plaine d'Alsace). Ils ont joué ou jouent encore un grand rôle économique, industriel pour les premiers, agricole pour les autres et de ce fait ont connu un certain essor urbain, en fonction de l'ampleur locale des ressources.

+Les grands bassins sédimentaires, Bassin Parisien et Bassin Aquitain, sont d'une toute autre ampleur. Ces plateaux étendus correspondent à l'affleurement des couches sédimentaires plus ou moins remaniées par l'érosion. La variété lithologique explique

Dans ces bassins, les grandes vallées, aux larges fonds plats encombrés d'alluvions, ont joué un rôle fondamental : axes de peuplement dont le tracé se dessine sur la carte des densités ; lieux d'agriculture soignées et distinctes des plateaux (vergers et vignes de la Loire ou de la Garonne, hortillonnages picards, prairies de la Seine normande) ; semis industriels parfois, qui ont exploité la force de l'eau ; axes de communication anciens (les fleuves, « chemins qui marchent ») avant d'être délaissés au profit des plateaux par les routes et les voies ferrées ; obstacles aussi et donc lieux d'urbanisation aux points de franchissement et aux carrefours.

Les deux bassins français sont cependant différents. Par la géographie physique - le Bassin Aquitain plus méridional n'a ni le bel ordonnancement parisien ni ses atouts pédologiques - mais surtout par l'Histoire - le Bassin Parisien, berceau de l'unité française, plus proche de l'Europe industrielle active, a bénéficié de deux atouts : le succès du projet politique capétien dont il était le siège et la capacité de s'intégrer à l'économie industrielle tandis que le Bassin Aquitain était au contraire rejeté très tôt dans une position de périphérie. Dès lors le poids économique et la structuration spatiale du Bassin Parisien par le pôle parisien n'ont pas grand chose à voir avec la faible densité économique et la bicéphalie du Sud-Ouest.

→ Les différents ensembles du relief sont donc fortement articulés ce qui facilite les communications, impose la variété contrastée des unités régionales, privilégie des axes de passage, des contacts, des carrefours

Par ailleurs, le territoire français est marqué par la pondération des climats. Situées à la convergence des influences océanique, continentale et méditerranéenne, les nuances climatiques sont très nombreuses. Il est possible de retenir trois grands domaines climatiques plus ou moins « purs » ou dégradés en fonction des localisations.

– Certainement le plus étendu, vu l’absence de relief, le domaine océanique couvre une large moitié ouest et se caractérise par une faible amplitude des contrastes thermiques et une humidité qu’apporte en toutes saisons l’océan.

– À l’est, le climat océanique se dégrade et la continentalité augmente les amplitudes thermiques annuelles (différence entre la température la plus chaude et la température la plus froide dans l’année).

– Au sud, l’influence de la Méditerranée se fait sentir. La durée de l’ensoleillement entraîne chaleur et sécheresse en été et des hivers doux.

L’altitude est un facteur perturbateur car il entraîne un refroidissement du climat. La montagne apparaît alors comme un espace climatique particulier (excès climatique, neige, etc.).

Enfin, notons que l’aspect modéré du climat n’empêche pas les situations exceptionnelles : sécheresses de 1976 et de 2005, tempête de 1999, canicule de 2003, pluies diluviennes et inondations, etc.

Malgré ces accidents climatiques, le climat français est favorable à une mise en valeur par l’homme, à l’exception, bien sûr, de la très haute montagne.

N’oublions pas non plus les particularités physiques (îles-volcans, atolls coralliens, etc.) et climatiques (tropical, équatorial, etc.) des territoires d’outre-mer qui rajoutent à la grande diversité biogéographique de la France.

B. Les grandes catégories de paysages

Tableau 1. Grandes catégories de paysages en fonction de la dominance du critère naturel ou du critère anthropique

<i>Critère naturel dominant</i>	<i>Type de paysage</i>
Le climat et la végétation	Paysages forestier, de garrigues, maquis, landes, etc.
Le relief	Paysages de montagne, de plaine, littoral, etc.
L’hydrographie	Paysages lacustre, maritime, fluvial, etc.
<i>Critère anthropique dominant</i>	<i>Type de paysage</i>
Urbanité	Paysage de banlieue, centre-ville, zone commerciale, etc.
Ruralité	Paysage de bocage, openfield, paysage viticole, etc.
Industrie	Paysage de friche industrielle, technopôle, etc.
Tertiaire	Paysages touristique, commercial, etc.

CF Tableau Power point

Conclusion

Plusieurs générations de paysages cohabitent et leur identification est fondamentale car elle permet de comprendre quelles ont été les grandes mutations et les adaptations des sociétés face à leur milieu. Le rôle de l'histoire est donc essentiel dans l'appréhension d'un paysage. Ainsi, François Béguin précise :

Tout paysage livre non seulement des indices permettant d'identifier un état actuel de l'occupation du sol et un substratum naturel, mais encore il conserve la trace de systèmes depuis longtemps abandonnés : ruines de bâtiments, chemins délaissés, vestiges de cultures éteintes, traces correspondant à de vieux découpages parcellaires ou à des voies de chemin de fer désaffectées... Le paysage devient par là même une sorte de mémoire où s'enregistre et se totalise l'histoire des visées successives de l'homme sur la terre, un enchevêtrement de strates où les formes correspondant aux périodes les plus récentes n'effacent pas forcément le témoignage d'anciens épisodes. (François Béguin, *Le Paysage*, Flammarion, 1995)

La grande variété de paysages que vantent les programmes du primaire est la conséquence de cette adaptation perpétuelle.

Remarque : le libellé du sujet définit un programme des plus ouverts. Pour éviter toute mauvaise surprise, le candidat au concours de professeur des écoles doit donc considérer qu'il lui est indispensable d'avoir un minimum de connaissances relatives à la géographie de la France, sans oublier les DOM-TOM.

Les connaissances générales sur *l'identité naturelle du territoire*, abordées dans ce chapitre, pourront être illustrées à l'aide d'une carte du relief, disponible dans la plupart des manuels scolaires.